



# Association Les Amis des Bauges

## Compte-Rendu Rencontre du Mercredi 26 Février (18h00) à la CCCB

### Groupe technique intercommunal autour de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires en Bauges

Etaient présents : (16 participants) Paul CASIEZ (Président Communauté de Communes du Cœur des Bauges), Myriam PETTELOT (directrice école Aillon le Jeune), Hélène PERRIER (directrice école Lescheraines), Sébastien LAZZARONI (SIVU Hautes Bauges), Jacques REY (SIVU Hautes Bauges), Roger MIGUET (Maire Aillon le Vieux), Roger GINOLLIN (Maire Aillon le Jeune), Christiane PEYRE (élue Aillon le Vieux), Jean Luc BERTHALAY (élu Bellecombe), André PRICAZ (élu BELLECOMBE), Anne-Sophie VADEZ (représentante parents Bellecombe), Anne Claire LORENTZ, Julia LIEBE (directrice école Arith), Martine GRIGNON (représentante parents Lescheraines), Gilles BAILLARD et Frédéric MARION (Amis des Bauges).

Etaient excusés : Michel LE PAVEC (Maire Lescheraines), Magali SAP (représentante parents Aillon le Jeune / Aillon le Vieux), EPCC Diapason 73

*La rencontre a débuté à 18h00 et a été présidée par Paul CASIEZ (Président de la Communauté de Communes) et animée par Gilles BAILLARD (directeur des Amis des Bauges)*

En introduction, un rappel du rôle de ce groupe technique est fait, notamment autour des objectifs suivants : lever les inquiétudes des différents acteurs prenant part à la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires et mettre en œuvre des actions afin de soutenir les partenaires dans leur démarche.

### Présentation Outil de simulation budgétaire à disposition des communes auprès des Amis des Bauges

Suite à la demande du groupe technique lors de la dernière rencontre (6 Février), un outil de simulation budgétaire a été créé afin de permettre aux communes d'estimer le coût financier de l'organisation (sur une année scolaire) des temps périscolaires (garderies matin et soir et pause méridienne) et de la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

Il permet, en fonction de la situation de chaque groupe scolaire, de réaliser un budget prévisionnel global en prenant en compte de nombreuses variables liées par exemple aux charges salariales, à la participation des familles, aux charges liées aux locaux (entretien, assurances...) déclarations, ou non, des temps périscolaires et des TAP à la Caf...

L'ensemble des informations nécessaires pour réaliser ces simulations budgétaires sont regroupées dans un questionnaire que vous trouverez en annexe de ce Compte-Rendu. Les équipes municipales qui souhaiteront faire ces simulations sont invitées à prendre contact avec Frédéric MARION (aux Amis des Bauges) afin de convenir d'une rencontre

#### Remarques et échanges autour de l'outil :

- *L'ensemble des informations demandées dans le questionnaire peuvent être difficile à regrouper pour les communes. Précision est apportée que cela ne doit pas être un frein à la simulation pour les communes. Une estimation de chaque variable pourra être faite. Néanmoins, plus le questionnaire sera complet, plus la simulation budgétaire sera précise. Par ailleurs, certaines informations (notamment autour des produits CAF, fonds d'amorçage...) sont déjà disponibles.*
- *Information est transmise que l'outil permet de modifier en temps réel les variables (y sont intégrés des calculs automatiques) ce qui permet par exemple de faire varier la fréquentation des temps périscolaires ou des TAP, le nombre d'encadrants, la participation des familles...*
- *Des représentants des communes proposent que l'outil soit modifié de manière à ce qu'il leur permette d'intégrer dans le budget les coûts engendrés par l'organisation des temps scolaires. Ainsi ils auraient à leur disposition un budget prévisionnel global sur le fonctionnement du groupe scolaire.*

#### **Présentation trame Projet Educatif de Territoire (PEDT)**

Suite à la demande du groupe technique lors de la dernière rencontre, une proposition de Projet Educatif De Territoire est présentée aux participants.

Vous trouverez le document en Annexe. Il est construit en suivant la trame proposée par les institutions, et tient compte des remarques et réflexions menées lors de cette rencontre.

#### Remarques et échanges autour du document :

- *La question de l'échelle du territoire est discutée : le document présenté a été construit de manière à ce que chacun des groupes scolaires (et donc les communes associées) élabore et transmette leur propre PEDT en suivant une trame intercommunale qui intégrerait l'ensemble des réflexions et travaux du groupe technique intercommunal.*

*Remarque est faite que l'écriture de 6 PEDT sur l'intercommunalité ne reflètera pas le travail commun réaliser autour de la mise en œuvre des rythmes scolaires. Aussi les participants s'accorde sur le fait que sur la forme, un seul Projet Educatif De Territoire intercommunal soit élaboré et transmis. Afin de répondre à la commande, chaque groupe scolaire aurait un document d'annexe à remplir, précisant les informations spécifiques à leur territoire (nombre d'élèves, locaux, objectifs et moyens spécifiques...Vous trouverez ce document joint à ce compte-rendu.*

*Dans ce cas le document PEDT devra être signé par l'ensemble des groupes scolaires, et chaque groupe scolaire devra signer son annexe.*

- *Il est important de réaliser un glossaire reprenant les termes techniques associés à la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires, puisqu'ils peuvent représenter un frein à la compréhension des personnes souhaitant s'investir dans ce projet (au niveau intercommunal ou dans les communes)*

- Proposition est faite par les participants que la Communauté de Communes du Cœur des Bauges soit le porteur du PEDT. L'association Les Amis des Bauges (déjà coordinatrice de la politique Petite Enfance / Enfance / Jeunesse sur la CCCB) pourrait coordonner ce PEDT. Dans ce cas, les missions qui lui seront confiées devront être définies.
- La question de la durée du PEDT (qui peut être de 3 ans maximum) est discutée. 2 pistes sont envisagées : un PEDT de 3 ans sur lequel on pourrait intervenir par avenant chaque année ou un PEDT d'une année qui permettrait d'expérimenter la mise en œuvre sur l'année scolaire 2014/2015 avant de proposer un PEDT de 3 ans (après évaluation d'une année de fonctionnement) à partir de la rentrée de Septembre 2015.

**Temps d'échanges, et de partage d'expériences, autour de l'avancement du projet dans les différents RPI du Canton**

<b>Hautes Bauges</b>	<i>Projet d'horaires légèrement modifiées par rapport au projet validé par le Conseil d'Ecole afin de s'adapter aux contraintes de transport scolaire / Gratuité des TAP pour les familles retenue / Souhait de mettre en œuvre un PEDT sur un an pour expérimenter / Réflexion actuelle menée autour de la logistique à mettre en œuvre</i>
<b>Aillons</b>	<i>Concertation de qualité avec tous les acteurs concernées par la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires / Projet d'organisation horaires transmis et validé par la DSDEN</i>
<b>Le Châtelard / La motte en Bauges</b>	<i>Projet d'organisation d'horaires transmises et validées par la DSDEN : Réflexion actuellement menée sur le contenu des TAP</i>
<b>Lescheraines</b>	<i>Un projet horaire a été transmis au DASEN / Manque de consultation des parents dans la mise en œuvre de la réforme</i>
<b>Arith / Saint François / Le Noyer</b>	<i>La réflexion avance peu sur le territoire / Très peu de monde (en particulier très peu d'élus) participe aux conseils d'école /</i>
<b>Bellecombe</b>	<i>Problème rencontré autour de l'organisation des horaires du mercredi (contraintes importantes liées au transport scolaire et au chainage des trajets avec le collège) / réflexion actuelle autour de l'encadrement et du contenu des TAP pour les primaires</i>

**Remarques diverses et suites à donner à la rencontre**

Contenu des échanges :

- Remarque est faite par les participants de la nécessité de se mettre au clair sur les échéances à venir (notamment pour le dépôt du PEDT auprès de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN). L'association les Amis des Bauges s'occupera de ces démarches et transmettra les informations.
- La question de l'avenir du groupe technique, notamment suite aux élections municipales, est évoquée. L'ensemble des participants s'accorde sur le fait qu'il serait intéressant de pérenniser ce groupe technique. Un règlement de fonctionnement (précisant les modalités de

*rencontre, la composition du groupe, sa coordination, son rôle...) devra être élaboré avec la nouvelle équipe intercommunale.*

- *Des échanges ont lieu autour de la composition du groupe. L'intérêt que l'ensemble des acteurs prenant part à la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires y soient représentés est souligné. Néanmoins remarque est faite qu'un moyen d'associer des élus locaux représentant chaque groupe scolaire doit être trouvé. L'idée de l'organisation d'une rencontre de présentation du travail accompli par le groupe technique et de la dynamique en cours, pour les nouvelles équipes municipales est émise.*
- *Des interrogations sont levées autour des conditions d'encadrement (notamment de qualification des encadrants) si les communes choisissent de déclarer leurs accueils périscolaires et leurs TAP à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP ex Jeunesse et Sports).*
- *Plusieurs participants informent le groupe technique de leur dernière participation, étant donné qu'ils ne se représentent aux élections municipales. Merci à eux pour leur participation assidue et leur contribution essentielle à la mise en œuvre de cette dynamique intercommunale autour de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires.*

**Fin de la rencontre 19h58**

**Aucune date n'a été fixée pour une nouvelle rencontre. Comme évoquée plus tôt une rencontre d'information à destination des nouvelles équipes municipales sera organisée, dans l'idéal avant les vacances de printemps (fin Avril). L'organisation de cette rencontre sera conjointement assurée par la CCCB et les Amis des Bauges**